ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exportations

Question écrite n° 12907

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation du secteur viticole en matière d'exportations, suite à la baisse des crédits de la Sopexa décidée par le Gouvernement pour le budget 1998. Il lui demande si l'audit actuel mené par l'inspection générale des finances et par l'inspection générale de l'agriculture a été présenté au ministère et quelles priorités en seront dégagées pour le secteur des vins.

Texte de la réponse

Le secteur des vins et spiritueux représente, avec 42 milliards de francs de solde positif en 1997, le premier poste des exportations du secteur agroalimentaire français. Les marchés correspondant au secteur des vins, ouverts et très concurrentiels, ont fait l'objet en 1997 d'une étude de filière menée à la demande du ministère de l'agriculture et de la pêche par la SOPEXA, avec le concours du Centre français du commerce extérieur, pour établir une stratégie de promotion collective à l'export, car la France détient de 40 à 50 % des parts de marché des vins tranquilles, et souhaite conserver et améliorer sa place sur les marchés internationaux. Dans ces conditions, le budget 1998 de l'Office national interprofessionnel des vins a prévu, en dépit d'un contexte budgétaire très serré, de renforcer les actions de promotion collective, dont la ligne est passée de 52 MF dans le budget primitif de 1997 à 62 MF dans le budget primitif de 1998. En 1999, cette ligne sera maintenue à 62 MF, ce qui permettra de relayer les actions déjà entreprises en 1998 dans le cadre de l'étude de filière, et la SOPEXA fera très prochainement des propositions concrètes au conseil de direction de l'Office national interprofessionnel des vins. La place du secteur vitivinicole se trouve donc parfaitement confortée dans les actions menées par cette société.

Données clés

Auteur : M. Robert Lamy
Circonscription : Rhône (8e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12907
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 avril 1998, page 2000
Réponse publiée le : 25 janvier 1999, page 427